

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN REGIONAL SPORT SANTE BIEN-ÊTRE 2013/2016**

**TABLEAU DE PRIORISATION DES ACTIONS POUR LES ANNEES 2014-2015**

| Orientations / populations ciblées<br><i>(et référence aux axes du plan)</i>   | Finalité   | Territoire d'intervention  | Pilote / partenaires associés  | Indicateurs (de réalisation / de résultat)   |
|--|--|--|--|--|
| <p><u>AXE 1 :</u><br/>Renforcer la formation des encadrant du sport santé</p> <p>Veiller à l'employabilité des encadrant formés</p>  | <p>Développer la formation et l'accès à l'emploi des professionnels qualifiés pour un encadrement des APS à destination des publics spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnes souffrant de maladies chroniques</li> <li>- personnes en situation de handicap / précaires</li> <li>- personnes avançant en âge, personnes âgées</li> </ul>   | <p>Région et bassins de santé intermédiaires (x15)</p>   | <p><u>coordination :</u> CREPS Vichy Auvergne</p> <p><u>partenariat :</u> DRJSCS, UFRSTAPS, Education nationale, CR EPGV, CR Handisport, Ligue Auvergne de sport adapté.</p> <p>ADPS (Association pour le développement professionnel des sportifs)</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'un état des lieux des formations (diplômantes ou fédérales) se déroulant en Auvergne</li> <li>- liens et articulations avec les travaux du pôle ressource national sport santé</li> <li>- positionner l'Auvergne en territoire expérimental</li> </ul>                      |
| <p><u>AXES 1 et 2 :</u><br/>Donner au site Sport Santé Auvergne sa pleine efficacité en tant qu'outil de mise en réseau et de partage de l'information au sein des territoires</p> | <p>Poursuivre le recensement des structures proposant une offre d'activités physiques et sportives adaptées et identifier celles qui proposent des APS adaptés aux publics jeunes</p> <p>Communiquer et sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- auprès des professionnels de santé de proximité (en ville, en milieu rural ou à l'hôpital)</li> <li>- auprès des différents publics « malades chroniques » et leur entourage pour faciliter les démarches d'accompagnement, d'orientation vers les structures de proximité les mieux à même de les accueillir</li> <li>- auprès des publics en recherche d'APS de loisir pour lutter contre l'inactivité physique</li> </ul> | <p>Le plus large possible sur l'ensemble du territoire auvergnat : des bassins de santé intermédiaires aux bassins de santé de proximité</p> | <p><u>coordination :</u> Comité régional des offices municipaux du sport (CROMS)</p> <p><u>partenariat :</u> le groupe d'experts DRJSCS/ARS, Service de médecine du sport et explorations fonctionnelles (CHU Clermont-Ferrand), le mouvement sportif, les centres de médecine du sport ou médico-sportifs (CMS)</p> | <p>Connaissance du site <a href="http://www.sport-sante-auvergne.fr">www.sport-sante-auvergne.fr</a> :</p> <p>Evolution du nombre de structures inscrites et validées sur le site</p> <p>Nombre de visites du site recensées</p> <p>Nombre d'actions locales de référence, valorisées</p> <p>Nombre de professionnels informés</p> |

| Orientations / populations ciblées<br><i>(et référence aux axes du plan)</i>   | Finalité   | Territoire d'intervention  | Pilote / partenaires associés  | Indicateurs (de réalisation / de résultat)   |
|--|--|--|--|--|
| <p><u>AXES 1, 2 et 4 :</u><br/>Expérimenter puis déployer en réseau un projet <b>type parcours</b> d'accompagnement sportif pour la santé destiné aux populations fragiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- malades chroniques</li> <li>- personnes âgées</li> </ul> | <p>Aider les personnes atteintes de maladies chroniques à débiter ou reprendre une activité physique</p> <p>Inciter les personnes (âgées de plus de 55 ans) à reprendre ou conserver une activité physique</p>   | <p>Les bassins de santé intermédiaires :<br/>Issoire, Clermont-Ferrand<br/>Montluçon, Vichy<br/>Aurillac, Le Puy, etc...</p> | <p>Collectivités territoriales, associations locales (dans le cadre des contrats locaux de santé existants)<br/>Structures de santé accueillant des patients type SSR, MSP / pôles de santé, professionnels de santé libéraux ou hospitaliers<br/>COREG-EPGV, ARSEPT, Mutualité Française...<br/>Centres médico-sportifs</p>                 | <p><u>Indicateur de réalisation :</u><br/>fonctionnement d'un réseau local sport-santé<br/><u>Indicateur de résultat :</u><br/>nombre de personnes orientées vers l'activité la mieux adaptée à ses goûts, son lieu d'habitation et à sa condition physique définie à partir de tests de la capacité physique.<br/>nombre de projets repérés</p> |
| <p><u>AXE 2 :</u><br/>S'assurer de l'effectivité des activités physiques et sportives dans les programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS</p>  | <p>S'assurer de la mise en œuvre concrète d'APS par un professionnel compétent (kinés et/ou professeurs d'APA) de ces activités physiques adaptées et la nature des activités proposées.<br/>Avoir un retour d'expérience des programmes d'ETP intégrant les APA pour les valoriser</p>  | <p>Les 15 bassins de santé intermédiaires (BSI) de la région</p>   | <p>Pôle médical sportif CREPS Vichy Auvergne<br/><br/>Partenariat avec les UTEP des établissements de santé de courts séjours (CHU, CH vichy, Moulins, Le Puy, Aurillac)</p>   | <p><u>Indicateur de réalisation :</u><br/>rapport d'enquête sur les APA au sein des programmes<br/><u>Indicateur de résultat :</u><br/>effectivité des APA dans les programmes autorisés pour les pathologies cardio-vasculaires, le diabète et l'obésité.</p>   |
| <p><u>AXE 2 :</u><br/>Lutter contre l'inactivité physique des enfants et adolescents</p>   | <p>Faciliter l'accès à la pratique d'activités physiques régulières</p> <p>Renforcer la pratique d'APS en milieu scolaire et dans les temps extra-scolaire</p> <p>Exemple : Déclinaison du dispositif « Bouge pour ta santé » labellisé PNNS mis en œuvre au sein des établissements scolaires traditionnels et spécialisés (ex : IME) via une collaboration Mutualité Française / UNSS / MGEN / UFOLEP.</p> | <p>Territoires de circonscription académiques<br/><br/>Lien avec CLS et réseau local sport-santé</p>                         | <p>Rectorat (cf- convention de partenariat avec l'ARS)<br/><br/>Inspections académiques<br/>Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)<br/>Mouvement sportif<br/>Union nationale du sport scolaire (UNSS)<br/>Service des sports<br/>Politique de la ville<br/>Mutualité Française<br/>COREG-EPGV<br/>RAM (petite enfance)</p> | <p><u>Indicateur de réalisation :</u><br/>Nombre d'actions mises en place en direction des jeunes<br/><br/>Inscription de programmes d'APSA dans les projets d'établissement des écoles élémentaires et Articulation avec le réseau sport santé.</p>   |

| Orientations / populations ciblées<br><i>(et référence aux axes du plan)</i>  | Finalité  | Territoire d'intervention  | Pilote / partenaires associés   | Indicateurs (de réalisation / de résultat)  |
|---|---|--|---|---|
| <p><u>AXES 1 et 3 :</u><br/>Développer sur la région l'outil DAHLIR de mise en réseau pour l'orientation, l'accompagnement et le suivi individualisé des publics les plus éloignés de l'activité physique</p>   | <p>Faciliter la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap et les publics en situation d'exclusion sociale</p> <p>Déployer le dispositif du DAHLIR Handicap en partenariat avec les associations</p> <p>Développer le DAHLIR Insertion</p> <p>Création d'un site internet DAHLIR régional pour le dispositif Insertion et Handicap</p> | <p>1 dispositif à décliner par département avec une harmonisation régionale</p>  | <p><u>coordination</u> : groupe technique DAHLIR/DRJSCS</p> <p><u>partenariat</u> : DDCSPP<br/>Ligue Auvergne de sport adapté<br/>Handisport<br/>Conseil Général, MDPH (handicap)<br/>CHRS, CAF (insertion)...<br/>Mouvement sportif<br/>Acteurs CLS</p>  | <p>Nombre de personnes accompagnées (intégration vers les clubs) et suivies</p> <p>Nombre et type d'établissements s'impliquant dans la démarche</p> <p>Nombre de Clubs accueillant</p>   |
| <p><u>AXES 1 et 4 :</u><br/>Poursuivre le développement de « parcours organisés » d'offres sportives de santé pour les personnes avançant en âge quel que soit le lieu de vie.</p> <p>Evaluer le projet expérimental « sport santé seniors » sur la pratique et développement des APA en direction des personnes âgées vivant en EHPAD et foyers logement (17 établissements) en vue d'une éventuelle reconduction</p> <p>Faire un état des lieux des pratiques existantes en EHPAD en Auvergne</p> | <p>Limiter la sédentarité, maintenir l'autonomie et le lien social par la pratique d'APA</p> <p>Mettre en lien l'offre et la demande avec une professionnalisation de l'encadrement</p> <p>Développer l'activité physique adaptée en EHPAD et foyers logement</p> <p>Cibler les établissements ne proposant pas d'activité physique</p>   | <p>Tous les territoires (bassins de santé intermédiaires) de chaque département en particulier dans les zones déficitaires, isolées...</p> <p>Bassin de santé intermédiaire de Clermont-Ferrand (Grand Clermont)</p> <p>Région</p> | <p>Collectivité territoriales COREG-EPGV<br/>ARSEPT / CARSAT<br/>Conseils généraux<br/>clubs d'âinés ruraux<br/>associations sportives<br/>Mutualité Française<br/>EHPAD</p> <p><u>coordination</u> : DDCSPP 63<br/><u>partenariat</u> : DRJSCS / ARS / Conseil général<br/>Résidences EHPAD du 63<br/>Mutuelles</p> <p>DRJSCS /STAPS (stagiaire APA)</p> | <p><u>Indicateur de réalisation</u> :<br/>coordination des acteurs « sport-santé sénior »<br/>structuration de réseaux locaux sport/santé<br/>Communication auprès des publics concernés</p> <p><u>Indicateur de résultat</u> :<br/>Implantation ou non d'un dispositif d'APA dans des EHPAD et foyers logement</p> |
| <p><u>AXE 4 :</u><br/>Développer les activités physiques adaptées et prévenir les chutes chez les personnes âgées notamment en grande précarité en ciblant les zones en déficit</p>   | <p>Poursuivre et renforcer le déploiement territorial du programme labellisé des <b>ateliers équilibre</b> : « L'équilibre où en êtes-vous » ?</p>  | <p>Couverture du territoire régional : 15 bassins de santé intermédiaires et en direction des cantons les plus éloignés</p>  | <p><u>coordination</u> : CARSAT et ARSEPT<br/><u>partenariat</u> : COREG-EPGV<br/>Associations de patients<br/>Mutualité Française</p>  | <p><u>Indicateur de réalisation</u> :<br/>Nombre d'ateliers équilibre réalisés<br/>Nombre de bénéficiaires touchés<br/>Maillage territorial : couverture attendue des BSI</p>   |